



## Commune de COMF ID: 077-217701226-20190325-DEL\_25MAR\_5-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mars 2019**

# Délibération n° 05

## Date de convocation 15.03.19

Date d'affichage 19.03.19

## Nombre de Conseillers

en exercice: 35

présents: 29

votants: 35

#### Objet: Vote du Budget Primitif 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

### **Présents:**

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX - M. JM. GUILBOT - Mme G. RACKELBOOM - M. C. GHIS - Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY - M. JC. SIBERT - Mme D. REDSTONE - M. BAFFIE - M. D. VIGNEULLE - Mme C. KOZAK - Mme M. GEORGET - M. Y. LERAY - M. F. BOURDEAU - M. HAMDANI - Mme LA. MOLLARD-CADIX - M. R. TCHIKAYA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme MC. BARTHES – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

#### Absents représentés :

Mme MM. SALLES par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme M. LAFFORGUE par M. G. ALAPETITE - Mme N. GILLES par M. M. HAMDANI - Mme D. LABORDE par M. F. BOURDEAU – Mme KD. MAKOUTA par M. M. BAFFIE – Mme M. GOTIN par M. J. SAMINGO.

Monsieur Gilles ALAPETITE a été élu secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2313-1 et L-1612-4,

VU la délibération n°01 du 18 février 2019 portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2019, et approuvant le rapport d'orientation budgétaire,

VU l'avis de la commission administration-finances,

CONSIDERANT que le budget proposé est présenté en équilibre, sincère et véritable,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de procéder au vote du Budget Primitif 2019 chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le 28/03/2019



ID: 077-217701226-20190325-DEL\_25MAR\_\_5-DE

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		V	otes
<u>Dépenses</u>		Pour	Contre
011 - Charges à caractère général	6 302 950 €	31	
012 - Frais de personnel et charges assimilées	17 884 522 €	31	
65 - Autres charges de gestion courante	1 667 341 €	31	
66 - Charges financières	232 000 €	31	
67 - Charges exceptionnelles	11 660 €	31	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	s 10 000 €	31	
022 - Dépenses imprévues de fonctionnement	153 405.92 €	31	
023 - Virement à la section d'investissement	801 483.03 €	31	
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	542 822 €	31	
Recettes			
013 - Revenus de gestion courante	545 175 €	31	
70 - Ventes produits fabriqués, prestat° de sce	2 363 020 €	31	
73 - Impôts et taxes	16 274 690 €	31	
74 - Dotations, subventions et participations	5 994 800 €	31	
75 - Autres produits de gestion courante	318 326 €	31	
77 - Produits exceptionnels	13 900 €	31	
78- Travaux équipement en régie	7 000 €	31	
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections 01.002 Excédent de clôture 2018	1 785 € 2 087 487.95 €	31	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>Dépenses</u>			
20 - Immobilisations incorporelles	299 933.96 €	31	
21 - Immobilisations corporelles	1 991 747.02 €	31	
23 - Immobilisations en cours	3 654 145.82 €	31	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 187 390 €	31	
020 - Dépenses imprévues d'investissement	47 353 €	31	
040 - Opérations d'ordre de transferts entre section		31	
Opération piscine	6 190 927.12 €	31	
Recettes			
13 - Subventions d'investissement (hors 138)	4 600 416.67 €	31	
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 500 000 €	31	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 225 000 €	31	
165 - Dépôts et cautionnements reçus	2 000 €	31	
27- dépots et cautionnements versés	770 663 €	31	1
024 - Produits des cessions	542 435 €	31	
1068-excédent de fonctionnement canitalisés	648 516 97 €	31	1

648 516.97 €

801 483.03 €

1 739 945.25 €

542 822 €

31

31

31

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

1068-excédent de fonctionnement capitalisés

01.001 - Excédent de clôture 2018

021 - Virement de la section de fonctionnement

040 - Opérat° d'ordre de transferts entre sections

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le 28/03/2019

5104

APPROUVE le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DEPENSES
Investissement (en €)	13 373 281,92	13 373 281,92
Fonctionnement (en €)	27 606 183,95	27 606 183,95
TOTAUX (en €)	40 979 465,87	40 979 465,87

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte consécutif au présent budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 26 mars 2019

Le Maire Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 31 Contre : -

Abstentions: 4